

POUGNY

Informations

www.pougny01.com

Juin 2012

N°107

Mairie de Pougny

Rue de la mairie

01550 POUUGNY

Tél : +33.450567877

Fax : +33.450567115

e-mail : mairie@pougny01.com

Mardi

Information municipale.

Durant les mois de JUILLET et AOUT
la mairie sera ouverte au public
le MARDI DE 14h à 18h
et les
MERCREDI ET JEUDI DE 8h à 12h
14h00

Editorial

Après élections.

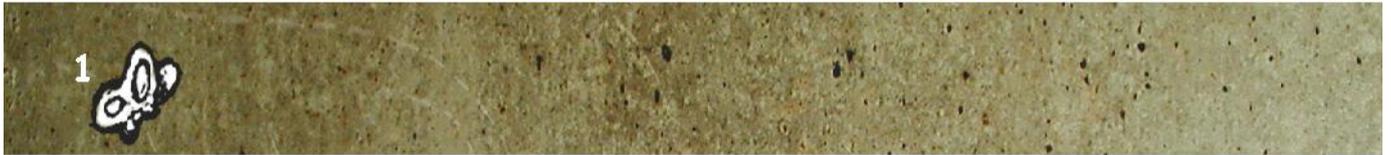
Les Français ont voté. La France possède maintenant, un nouveau président, une nouvelle majorité, un nouveau gouvernement et une nouvelle politique se met en place. Reste à savoir ce que sera cette nouvelle politique, quels en seront les résultats. Pour les communes et en particulier pour les petites comme Pougny, la question de leur avenir reste posée. Même question pour les départements et les services publics. Comment va se poursuivre la RGPP (Refonte Générale des Politiques Publiques) ?, quels budgets ?

S'il est trop tôt pour juger de la nouvelle politique à ses résultats, Pougny peut déjà s'en faire une idée puisque malgré la création de 60 000 postes (enseignants, ATSEM) supplémentaires dans l'Éducation nationale, une classe de notre école sera quand même fermée pour la prochaine rentrée. Les 19

postes supplémentaires qui ont été attribués localement n'ont pas suffi pour empêcher cette fermeture de classe. Il faut savoir, pour affiner le jugement, que ces postes arrivent après la suppression de 11 autres ces dernières années. $19 - 11 = 8$ et, nous le constatons donc, 8 postes supplémentaires ça ne suffit pas. Autrement dit, il reste encore beaucoup à faire pour mettre en place une politique scolaire à la hauteur des enjeux et des possibilités de notre époque. Dans cette situation, si l'on peut baisser les draps, il ne faut pas baisser les bras mais continuer à agir pour obtenir la politique scolaire que nous jugeons indispensable. Remarquons ici que l'idée selon laquelle rien ne se fera, rien ne pourra se faire, fait des ravages dans les consciences et pousse à la résignation que ce soit sous forme de ricanements (« je vous l'avais bien dit ») ou de colère extrême (« tous des pourris. »).

En ce qui nous concerne à la mairie, nous continuerons d'intervenir, pour l'avenir de l'école, pour l'avenir de la commune, auprès des responsables mais aussi et surtout auprès des élus (députés - nationaux et européens -, sénateurs, conseillers régionaux, généraux) pour qu'ils précisent leurs idées en la matière et qu'ils agissent. Il s'agit d'aider à ce que le débat sur « Quelle école pour la France de 2012 et de demain ? » se poursuive sur la place publique, devienne un enjeu majeur de société pour qu'il soit pris en compte par nos gouvernants.

Pour aider à savoir si la démocratie consiste uniquement à voter une fois tous les 5 ou 6 ans ou alors consiste aussi à maintenir un contrôle sur les élus, nous profiterons de la célébration du 300ème anniversaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau pour saluer sa mémoire et pour renvoyer à son livre « Du contrat social » qui traite de la question.... Bonne lecture.



Ecole...

Quelques nouvelles de l'école de Pougny

Les inscriptions ont permis de confirmer un effectif de 80 élèves pour l'école de Pougny pour l'année scolaire 2012-2013. Cet effectif ne permet malheureusement pas de maintenir les quatre classes et la décision officielle de fermeture de classe a été reçue par Elvine, directrice de l'école, le 26 juin 2012.

Bien qu'affectés par cette nouvelle, les instituteurs se préparent déjà à faire face à cette nouvelle situation afin de garantir au mieux la qualité de l'enseignement. A la rentrée, les 80 élèves seront répartis comme suit:

Les élèves de PS, MS et GS seront regroupés en une classe d'environ 30 enfants avec Elvine comme institutrice à plein temps. Elvine continuera d'être secondée par Laurence, ATSEM (Agent Territoriaux Spécialisés Des Ecoles Maternelles).

Les élèves de CP, CE1 et CE2 seront regroupés en une classe d'environ 23 enfants avec Audrey comme institutrice et les 27 élèves de CM1 et CM2 auront Nathalie comme institutrice.

La classe supplémentaire à côté de la cantine sera probablement dédiée aux activités diverses comme science, chant, arts plastiques etc... et une partie de cet espace pourrait également servir pour la sieste des plus petits après le repas.

Par ce mot, nous tenons également à remercier chaleureusement Florence et Fabrice pour leur travail



de valeur. Ceux-ci quitteront l'école en cette fin d'année scolaire. Pour finir sur une note positive, nous tenons finalement à souhaiter la bienvenue à Audrey qui s'occupera des CP, CE1, CE2 ainsi que beaucoup de succès dans son parcours d'institutrice à Pougny.



Avant Pougny, Audrey était à l'école de Crozet et de Sergy et a eu deux classes de CP et une classe CP-CE1. Elle est ravie d'arriver dans notre école malgré les circonstances.



Agenda 21

Vous le savez peut-être, la CCPG élabore actuellement son Agenda 21. Les mairies, dont Pougny s'y attellent aussi. La mort de «Georges» dimanche 21 juin 2012 nous a semblé être une bonne occasion de revenir sur cette entreprise qu'est l'Agenda 21. Georges qui avait 100 ans était une tortue géante, le dernier individu de son espèce. Avec Georges, c'est une première, disparaît quasiment en direct, sous nos yeux une nouvelle espèce animale. C'est un nouveau mauvais coup porté à la diversité biologique.

L'Agenda 21 est un plan d'action pour le XXI^e siècle basé sur le développement durable adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992. Selon le principe du « Penser global, agir local », l'Agenda 21 définit les secteurs dans lesquels les collectivités territoriales doivent intégrer les principes du développement durable : la gouvernance, la lutte contre la pauvreté, la santé, l'éducation, les déchets et l'assainissement, la gestion des ressources et des espaces naturels, etc.

En France, l'Agenda 21 s'est décliné au niveau des collectivités territoriales en Agenda 21 local. Ces projets territoriaux rassemblent établissements publics, associations, citoyens ou encore syndicats dans une démarche d'amélioration continue et harmonieuse de l'économie, du socioculturel et de l'environnement.

À la fois plan d'action et méthode, l'Agenda 21 local se construit en 3-4 ans à partir d'un diagnostic, d'une concertation entre les différents acteurs et de la mise en place d'un plan d'action soumis à évaluation et indicateurs. Le tout est mis en œuvre par un comité de pilotage.

Aujourd'hui, 20 ans après le premier Rio, alors que le sommet RIO+20 consacré à l'Agenda 21 vient de se terminer, comme celui de Copenhague en 2009, sur ce qu'il faut bien appeler un constat d'échec.

Les objectifs sont loin d'être atteints. Le bilan de l'étude Geo-5 n'est guère enthousiasmant. Quarante objectifs ont enregistré quelques progrès, notamment le ralentissement du rythme de la déforestation et l'extension des zones naturelles protégées.

En revanche, vingt-quatre objectifs n'ont pas connu de progrès, ou très peu. Ainsi, les ressources halieutiques (pêche et aquaculture) continuent de s'amoinrir.

Pis, huit objectifs, dont ceux relatifs à la qualité des eaux souterraines et à la protection des récifs coralliens, ont connu une dégradation.

Enfin, faute de données disponibles, quatorze objectifs n'ont pu faire l'objet d'une évaluation.

Adieu Georges. Il a fallu 20 ans pour que l'agenda devienne une timide réalité, et encore pas partout dans le monde. Un rythme de tortue ! Peut-être que, sans le savoir, tu étais devenu la mascotte de cet agenda 21. Espérons que non.

Plus d'infos sur

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Qu-est-ce-qu-un-Agenda-21-local.html>



INFORMATION Plan canicule

Les pouvoirs publics ont comme chaque année du 1er juin au 31 août, mis en place un plan canicule. Pour signaler une personne fragile et susceptible de souffrir de la canicule, il suffit de contacter votre Mairie. Le CCAS tient un registre permettant une veille sociale et médicale auprès des personnes recensées en cas de canicule. L'inscription se fait par la personne elle-même ou un proche, par email, courrier, ou téléphone.

VIVRE EN BON VOISINAGE

Le bien-être, c'est aussi une question de savoir-vivre

LES EQUIPEMENTS COMMUNS

Entretenez régulièrement votre jardin, détruisez les chardons et les mauvaises herbes. N'oubliez pas de tailler haies et arbustes et d'élaguer les arbres, sans toutefois déranger les voisins. Débarrassez-vous de vos encombrants en les déposant dans les déchetteries.

Vous avez décidé de faire des plantations, respecter les distances d'usage :

- Plantations de moins de 2 m de haut : à 0,50 m minimum de la limite séparative.
- Plantations de plus de 2 m de haut : à 2 m minimum de la limite séparative.

Le bon voisinage repose sur le respect d'autrui

Bruits et nuisances

- Vous recevez des amis : pensez à prévenir vos voisins.
- Vous aimez la musique : ne réglez pas trop fort le volume de votre chaîne hi-fi ou de votre téléviseur.
- Vous avez des animaux : veillez à ce qu'ils ne troublent pas la tranquillité des habitants de votre quartier.

Dans le cas de réjouissances occasionnelles, le savoir-vivre voudrait que les fêtards préviennent leurs voisins.

C'est la bonne volonté de chacun qui fait les quartiers agréables pour tous..



Voirie

Les aménagements de voirie destinés à augmenter la sécurité dans le village, ont été mis en place à La Gare et à Pougny-Haut. Quelques éléments restent à terminer. En particulier la pose de coussins berlinois aux deux entrées de la chicane de Pougny-Haut et l'officialisation des arrêtés communaux fixant la réglementation de ces nouveaux équipements (zones 30, parkings) qui, dès leur entrée en vigueur permettront à la gendarmerie nationale d'effectuer des contrôles (vitesses, parcages).

Proposition ERDF

ERDF met en place un service permettant à ceux qui le désirent d'être avertis par Email des coupures d'électricité programmées (élagages, travaux de renforcement du réseau...)

Pour bénéficier de ce service gratuit vous pouvez vous inscrire sur le site www.erdf-prevenance.fr

Une option pour envoi par SMS est en cours de développement.

Note : la mairie veut bien se faire le porte-parole de ceux et celles qui n'utilisent pas internet ou qui ne consultent pas leur Email tous les matins.

Bonne nouvelle !

Le tracteur de la Commune à passé son homologation pour le déneigement. Donc l'hiver prochain les routes communales seront en partie déneigées par nos soins.



Fibre optique

Les 80% des bâtiments de la commune sont aujourd'hui éligibles, c'est à dire peuvent être raccordés au réseau de fibre optique. 80 % c'est l'objectif que s'est donné le Syndicat d'électricité de l'Ain pour chacune des communes du Pays de Gex. Évidemment 80% ce n'est pas 100% et tout le monde ne peut pas aujourd'hui se connecter. L'équipement des 20% manquants est à la charge de la commune. Ce genre de situation n'est pas une nouveauté. Nous le connaissons pour la couverture du territoire national par la téléphonie mobile ou par la TNT, pour l'équipement des écoles, ou localement pour l'enfouissement des réseaux ou l'entretien des chemins communaux. La logique, l'efficacité, l'économie et la rentabilité poussent à équiper en premier lieu les endroits où la population est la plus dense. Cette logique s'oppose à la notion républicaine d'égalité entre les citoyens. Il ne peut y avoir de citoyens plus favorisés que d'autres.

La tâche qui incombe donc aux élus (de la commune mais aussi de l'Etat) c'est d'agir pour mettre fin à cette inégalité de traitement entre citoyens. La principale et même sans doute la seule difficulté à résoudre est celle du coût. Il revient à la mairie de trouver un financement pour raccorder ceux qui ne le sont pas encore et donc de mettre en place un calendrier. C'est ce que nous faisons. Deux demandeurs sont déjà inscrits. Il nous faut aussi devenir de plus en plus performants dans la chasse aux subventions tout en sachant qu'il va nous falloir être meilleurs pour obtenir moins.

Une des difficultés que nous rencontrons est d'obtenir le droit d'utiliser des réseaux (aériens ou enterrés) quand ils existent déjà et qu'ils ne sont pas la propriété de la commune ou dont la propriété est mal établie.

Rappelons pour terminer que l'installation de la fibre optique dans le Pays de Gex s'inscrit dans un projet national dont l'Ain est le département-pilote avec, dans ce département de l'Ain la CCPG comme territoire pilote. Nous sommes les pilotes des pilotes, les premiers en d'autres termes mais il y a forcément des derniers dans les premiers. Le problème n'est pas tant d'être les derniers des premiers mais de devenir les derniers des derniers.

Nous restons évidemment à la disposition des habitants de la commune pour toute question concernant le réseau fibre optique et nous accueillons avec intérêt toute proposition permettant de faire avancer le dossier.

COMMUNE DE POUAGNY **Poursuite de la révision du PLU**

Par délibération en date du 12 juin 2012, le Conseil Municipal de POUAGNY a décidé la poursuite de l'élaboration du Plan local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire de la commune en précisant et complétant les objectifs définis et en concertation avec la population pendant la durée des études.

Cette délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie pendant un mois à compter du 16 juillet 2012 où elle pourra être consultée.

Avis aux Pouagnerands :

Si vous arrivez dans la commune, présentez-vous en mairie, nous serons très heureux de vous accueillir et de vous renseigner sur la commune et les services qu'elle offre.

Si, par contre, vous quittez la commune n'oubliez pas de signaler soit en passant au secrétariat de la mairie, soit en téléphonant, soit par Email.



Associations

**Bal du
13 juillet
Pougny**
au stade de foot
à partir de 19h30

repas
retraite aux flambeaux
fanfare
feux d'artifice
buvette
bal populaire

Comité des Fêtes
Pougny



Un événement à préparer?

Le Comité des Fêtes de Pougny, vous loue ses tentes, barbecues etc.

Informations et tarifs:
www.pougny01.com/
Culture et loisirs



Nettoyage de la Commune

Samedi 5 mai une cinquantaine de personnes se sont retrouvées pour le traditionnel nettoyage de la Commune. A l'initiative des pêcheurs et des chasseurs les participants ont couvert une grande partie du territoire communal. Comme chaque année, l'équipe a fait un travail remarquable. Selon certains, la quantité de saleté a un peu baissé.

A midi les pêcheurs avaient organisé une paella offerte à tous les participants. Nous remercions ces bénévoles pour leur action et donnons rendez-vous à tous l'année prochaine. On peut noter cette année la présence de personnes de la CNR qui ont offert gants et sacs poubelle.

Le fait que chacun agisse au fur et à mesure permet de garder notre Commune propre.

Autre, au cours de l'année six véhicules abandonnés ont été enlevés et mis à la casse.



Conseil municipal : ordre du jour de la séance du 12 juin 2012

Délibération n°1 : Décision modificative n°1

Délibération n°2 : Approbation d'une proposition d'achat de la Douane à 150 000 euros

Délibération n°3 : Délibération de la Commune de Pougny Poursuite de la procédure de révision du P.L.U.

Délibération n°4 : Suppression de la station d'épuration de Pougny Gare et le transfert du traitement des eaux usées de Pougny Gare à la station d'épuration de Chancy (Suisse)

Délibération n°5 : donnant mandat au Président du centre de gestion pour l'engagement d'une consultation en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance collective

Délibération n°6 : Mise à jour des commissions communales

Délibération n°7 : stocker le matériel communal sous hangar agricole

Délibération n°8 : tenant lieu de moratoire sur la prospection de gisements non conventionnels d'hydrocarbures liquides ou gazeux

Délibération n°9 : Approbation de la réalisation des travaux de goudronnage du parking du cimetière par l'entreprise EIFFAGE Appia

Délibération n°10 : Signature d'une convention de partenariat avec ERDF

Commentaires :

Tous ces points ont été adoptés à l'unanimité

Délibération N° 2 : pour réaffirmer notre volonté d'acquiescer la douane à un montant raisonnable.

Délibération N° 4 : Le projet des SIG (Services Industriels de Genève) de station d'épuration sur la commune de Chancy prévoit de traiter les eaux usées des communes françaises voisines Viry, Valleiry, Vulbens, Pougny. Traiter les eaux usées de Pougny Gare et de Crêt permettrait de libérer des terrains de l'actuelle station d'épuration (obsolète) le long du Rhône et de permettre l'aménagement de cette berge que le barrage de Sous-Conflans se fasse ou non.. Nous avons pris cette délibération pour que cette possibilité reste ouverte.



Centre de Loisirs et Cantine

Le 22 juin a été inauguré le nouveau nom du centre de loisirs la "Périgolade"

La Municipalité est en train de réfléchir aux solutions possibles concernant la grande affluence à la Cantine. En effet certains enfants sont sur liste d'attente et nous aimerions offrir à tous la possibilité de profiter de ce service public.

Décès :

MONNEY Georges Pierre
Décédé le 18/04/2012

Naissances :

BONTRON Alex
Né le 12/05/2012

NORBERT Giulia Lou
Née le 15/05/2012

LES TUILERIES DE PUGNY (SUITE ET FIN) (Article de Monsieur Jean Maret)

En 1934, après le décès d'Ernest Crepel, la tuilerie fut louée à M. Antonietti du 15.6 au 31. 12, qui ne garda qu'un seul ouvrier et vendit le stock. Les clients furent adressés en aout 1936 à la tuilerie de Bellevue, canton de Genève. L'usine employait 40 à 50 ouvriers en 1875, 35 en 1922, puis une vingtaine quelques années plus tard. Initialement, tous étaient originaires de la commune ou des environs puis il fallut faire appel à des ouvriers italiens qui progressivement s'installèrent au pays. On dispose des recensements à partir de 1896. Il y a alors à Pougny, sur 439 habitants, 8 tuiliers dont 6 Français, un Italien et un Suisse. Au fil des ans, on voit augmenter le nombre de

ces tuiliers jusqu'à 15 en 1906, avec une majorité de Français, les étrangers étant suisses ou italiens; ces derniers seront majoritaires dans la profession à partir de 1926 (7 sur 10) ; il n'y a plus de tuiliers en 1936. La plupart des ouvriers de l'entreprise résidait donc dans les communes voisines. Dans notre région, l'apport de la main d'œuvre transalpine venant à cette époque d'Italie du nord a toujours été importante dans cette profession, l'immigration concernant ici comme ailleurs d'autres métiers (maçons, peintres).

Les causes de l'arrêt de l'entreprise sont sans doute multiples : la clientèle a baissé, la disparition du propriétaire oblige à rechercher un successeur; même si les réserves de terre sont conséquentes il est certainement nécessaire d'investir pour moderniser les installations qui datent en grande partie de 60 ans. L'entreprise aurait-elle pu être achetée pour être modernisée ? la survenue de la seconde guerre mondiale a définitivement résolu le problème. Il ne reste pratiquement aucun bâtiment évocateur de ces deux tuileries. Après plusieurs siècles de fonctionnement, la première était celle d'un petit artisan qui travaillait seul la plupart du temps et devait employer un ouvrier à la demande, coupait la plupart du bois qu'il brûlait... Tout à côté on avait cette grande entreprise industrielle, sans doute la première de la région dans cette branche, avec une cinquantaine d'ouvriers, une livraison de charbon et l'expédition des produits par le chemin de fer arrivant dans l'usine. Elle ne dura que trois quarts de siècle, c'était sans doute essentiellement le témoignage de la rançon du progrès technique, mais aussi du grand bouleversement des années 1930 puis de la seconde guerre mondiale.

